

**Objet : Rumeurs inquiétantes concernant la diffusion dans les écoles d'un bonbon à la fraise « Strawberry quick » - Information.**

**Réseaux : tous**

**Niveaux et services : fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé**

**Période : Année scolaire 2008-2009**

- Aux Pouvoirs organisateurs des écoles fondamentales et secondaires ordinaires et spécialisées de l'enseignement libre subventionné ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des écoles fondamentales et secondaires ordinaires et spécialisées de l'enseignement officiel subventionné ;
- Aux pouvoirs organisateurs des internats de l'enseignement secondaire officiel et libre subventionnés ;
- Aux pouvoirs organisateurs des internats de l'enseignement primaire officiel et libre subventionnés,
- Aux Directions des écoles fondamentales et secondaires ordinaires et spécialisées organisées par la Communauté française ;
- Aux Directions des écoles fondamentales et secondaires ordinaires et spécialisées subventionnées par la Communauté française ;
- Aux Administrateurs des internats autonomes de l'enseignement secondaire et de l'enseignement primaire de la Communauté française ;
- Aux Administrateurs des Homes d'accueil de l'enseignement spécialisé de la Communauté française ;

**Pour information :**

- Aux Directions des Centres psycho-médico-sociaux organisés ou subventionnés par la Communauté française;
- Aux Associations de Parents.

**Autorités :** Cabinet de l'Enseignement obligatoire

**Signataire(s) :** Christian DUPONT

**Gestionnaires :** Ministre de l'Enseignement obligatoire

**Personne(s)-ressource(s) :** Fabrice DELOOZ(fabrice.delooz@cfwb.be)

**Renvoi(s) :**

**Nombre de pages : 5**

**Téléphone pour duplicata :**

**Mots-clés :**

<b><u>Circulaire</u></b>		Informative	
<b><u>Emetteur</u></b>	Cabinet de l'Enseignement obligatoire		Monsieur Christian DUPONT
<b><u>Destinataire</u></b>			
<b><u>Contact</u></b>	Monsieur Fabrice DELOOZ	02.690.81.40	fabrice.delooz@cfwb.be
<b><u>Document à renvoyer</u></b>	Non		
<b><u>Date limite d'envoi</u></b>			
<b><u>Objet</u></b>	Rumeurs inquiétantes concernant la diffusion dans les écoles d'un bonbon à la fraise « Strawberry quick » - Information.		

**Rumeurs inquiétantes concernant la diffusion dans les écoles d'un bonbon à la fraise « Strawberry quick » - Information.**

Bruxelles, le 03/02/2009

Mesdames, Messieurs,

Depuis quelques semaines, une rumeur circule de façon insistante dans les écoles de la Communauté française. Celle-ci prétend qu'une drogue ayant l'aspect d'un bonbon à la fraise (« Strawberry quick ») circulerait dans les établissements scolaires et serait très dangereuse.

Afin d'y mettre fin et d'informer correctement les parents, les directions d'école, les enseignants et les éducateurs, je tiens à vous relayer le démenti tant d'Infor-Drogues que d'Eurotox (Observatoire Alcool-Drogues en Communauté française) et de l'Institut de Santé publique.

Ces trois organismes ont attiré mon attention sur le caractère non-fondé de cette rumeur.

En souhaitant que vous diffusiez ces informations dans vos établissements respectifs, je vous remercie, Mesdames, Messieurs, de votre collaboration.

**Christian DUPONT,**

**Ministre de l'Enseignement obligatoire**